

Diplôme d'études spécialisées en médecine générale

Diplôme d'études spécialisées en médecine générale (DES)

Objectifs du parcours

L'ensemble des éléments se trouve dans l'arrêté au lien ci-dessous
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000034502881/2022-02-25/>

Modalités pédagogiques

Le Troisième Cycle se découpe en 3 phases

- **La phase socle** (1 à 2 ans) : elle permet d'acquérir les compétences et connaissances de base dans la spécialité du DES. A l'issue de cette phase, un contrat de formation pédagogique est établi entre l'interne et le coordonnateur du DES : il dessine les grandes lignes de la future maquette de l'interne et permet de fixer les Options ou Formations Spécialisées Transversales (FST) souhaitées par l'interne.
- **La phase d'approfondissement** (1 à 3 ans) : elle permet de renforcer les connaissances de base et d'approfondir ses connaissances et compétences dans sa spécialité. A l'issue de cette phase, l'interne passe sa thèse.
- **La phase de consolidation** (1 à 2 ans) : l'interne rentre en responsabilité de manière progressive. Il est inscrit à l'Ordre des Médecins sur une liste spécifique et son statut est à mi-chemin entre celui d'un interne et d'un assistant. L'affectation dans un stage de phase 3 se fait selon le principe du matching, c'est-à-dire selon un croisement entre les vœux de stage de l'étudiant et les vœux des coordonnateurs.

Langue du parcours		Français	
ECTS		ECTS	
Volume horaire			
TP : 0h	TD : 0h	CI : 0h	CM : 0h
Formation initiale			Oui
Formation continue			Non
Apprentissage			Non
Contrat de professionnalisation			Non

1ère année de DES

Semestre 1

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
Enseignements théoriques monitorés S1							

Année de mémoire